

INFORMATION

Le Ministère des Transports porte à la connaissance des usagers que conformément aux normes internationales, la Côte d'Ivoire, à l'instar de tous les autres pays, ne doit avoir en circulation qu'un seul permis de conduire.

A cet effet, depuis juin 2014, une opération de renouvellement des anciens permis de conduire, notamment celui du format carte de crédit couleur rose est en cours. Aujourd'hui, plus de 200 000 permis de conduire ont été renouvelés. C'est le lieu de remercier tous nos concitoyens qui ont compris l'importance de cette opération et qui continuent de ce rendre massivement dans les différents centres.

Le Ministère des Transports tient à rappeler que le coût de changement du permis de conduire est de 10 000 FCFA, qui représente le coût de sa production.

Seuls les conducteurs professionnels sont concernés par la visite médicale dont le coût est fixé à 3 500F CFA.

Quant à l'authentification du permis de conduire, exclusivement réalisée dans les Centres de Gestion Intégrée, elle reste gratuite.

Vu l'affluence des usagers dans les Centres répartis sur l'ensemble du territoire national, le renouvellement de l'ancien permis de conduire format carte de crédit couleur rose est prorogée au 31 Décembre 2016.

Passé ce délai, le seul permis de conduire en circulation sera celui au format carte de crédit biométrique couleur verte.

Le Ministère tient à (ré) préciser qu'il ne s'agit nullement d'une nouvelle opération.

Le Ministre des Transports
Gaoussou TOURE